

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VALDIEU-LUTRAN**

Nombre de membres du Conseil Municipal : 11
En exercice : 9
Qui ont pris part à la délibération : 6

L'an deux mille vingt-quatre, le **vingt-quatre juillet**, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le dix-neuf juillet deux mille vingt-quatre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Florent LACHAUSSEE, Maire.

La convocation a été affichée 19/07/2024.

Etaient présents : FRANCOIS Jacques, Adjoint
GAUTHERAT Vincent, BARAT Evelyne, FOLTIN Muriel, STUTZMANN Marc, Conseillers Municipaux.

Absentes excusées : PUCHE Marie-Claude, LIDY Céline,

Absent non excusé : BARNABE Christophe

Procurations : PUCHE Marie-Claude à LACHAUSSEE Florent
LIDY Céline à BARAT Evelyne

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame FOLTIN Muriel a été désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Corinne NOTTER a été désignée à l'unanimité par les membres du Conseil en qualité d'auxiliaire en vue d'assister le secrétaire de séance.

POINT 1 : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 21 MAI 2024

Le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 21 Mai 2024 a été adressé à tous les conseillers le 22 Mai 2024. Il n'a pas été fait de remarque sur le compte rendu depuis la date de transmission aux élus. Il n'appelle aucune observation de la part de l'assemblée.

Décision adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Florent LACHAUSSEE.



RENDU EXECUTOIRE LE

25-07-24

Le Maire,

Florent LACHAUSSEE.

